



*Communiqué de presse
Paris, le 14 novembre 2016*

Prévention des inondations et soutien d'étiage : Conseil d'administration exceptionnel de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

Mercredi 9 novembre, Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a réuni un conseil d'administration exceptionnel de l'agence de l'eau Seine-Normandie, en présence de François Sauvadet, président du comité de bassin et des représentants des collectivités les plus concernées par les questions d'inondations et de soutien d'étiage. Ce conseil a permis de réaliser un point d'avancement sur la mission, confiée par le Premier ministre, à la suite des inondations de juin qui ont sévèrement touché une partie du bassin Seine-Normandie.

Un rapport pour identifier les solutions les plus pertinentes pour prévenir le risque d'inondation et le soutien d'étiage

En juin dernier, le Premier ministre a sollicité le préfet de région pour élaborer un programme d'actions sur le fonctionnement hydrologique du bassin de la Seine afin d'identifier les solutions les plus pertinentes pour la prévention des inondations et le soutien d'étiage en période de sécheresse.

En s'appuyant sur un diagnostic sur le fonctionnement hydrologique du bassin croisé avec les impacts probables du changement climatique, le préfet a souhaité soumettre les principales propositions figurant dans son projet de rapport aux membres du Conseil et aux principaux élus du bassin Seine-Normandie concernés par ces questions (Paris et sa métropole, Troyes, Montereau-Fault-Yonne, Rouen...). Il a par ailleurs appelé à « *définir et mettre en œuvre collectivement un programme d'actions efficace pour renforcer la prévention du risque d'inondation et sécuriser le soutien d'étiage* ».

Un objectif : mettre en place des solutions pertinentes et concertées face aux risques d'inondations et de sécheresses sur le bassin

Les administrateurs de l'agence, en concertation, avec les élus ont examiné les différentes solutions du rapport à venir. Tous les types de solutions ont été explorés afin d'envisager ce qui peut être fait pour :

- restaurer les capacités naturelles d'infiltration et d'écoulement pour limiter le ruissellement de l'eau en zone rurale et sur les surfaces imperméabilisées ;
- réguler les débits par des ouvrages dédiés ;

- réduire la vulnérabilité des territoires et des activités ;

Pour la première fois, l'ensemble des solutions techniques envisageables ont été évoquées simultanément pour mieux se préparer à des situations qui seront de moins en moins exceptionnelles. Pour Jean-François Carencu « *les dommages dus à la crue de mai-juin 2016, estimés à environ un milliard d'euros par les assureurs, nous rappellent que le coût de l'inaction est bien supérieur à celui de la réalisation des projets nécessaires pour adapter notre bassin au changement climatique, il y a urgence à agir !* ».

François Sauvadet a appelé à la responsabilité de tous, au regard des enjeux majeurs des risques d'inondation, et a confirmé la mobilisation du comité de bassin sur ces sujets.

Le rapport de proposition du préfet sera adressé au Premier ministre dans les prochains jours.

Contacts presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>



Agence de l'eau Seine-Normandie

Sylvie Brissot

01 41 20 18 08 / brissot.sylvie@aesn.fr

Twitter : @Seine_normandie